

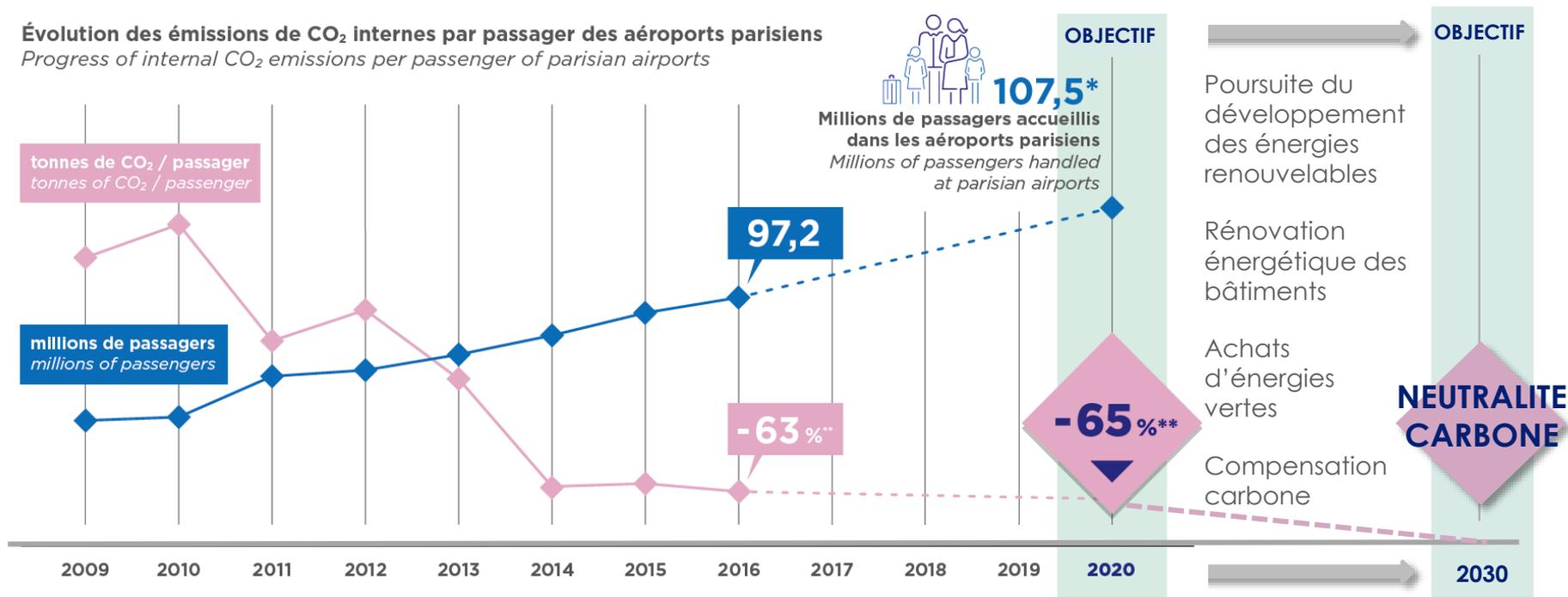


GROUPE ADP

SUR LE CHEMIN DE LA NEUTRALITÉ CARBONE
23/11/2017

LE GROUPE ADP AMBITIONNE DE RÉDUIRE DE 65% LES ÉMISSIONS DE CO₂ PAR PASSAGER EN 2020 PAR RAPPORT À 2009 ET D'ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2030.

Évolution des émissions de CO₂ internes par passager des aéroports parisiens
 Progress of internal CO₂ emissions per passenger of parisian airports



* hypothèse de trafic du contrat de régulation économique 2016-2020

** pourcentage d'évolution par rapport à la référence 2009

**Which emissions
can occur at an
airport?**



Scope 1

Emissions from airport controlled sources

- 01 Vehicles/ground support equipment belonging to the airport
- 02 On-site waste management
- 03 On-site waste water management
- 04 On-site power generation
- 05 Firefighting exercises
- 06 Boilers, fumaces

Scope 2

Emissions from purchased electricity

- 07 Off-site electricity generation
- A Heating
- B Cooling
- C Lighting

Scope 3

Emissions from other sources related to the activities of an airport

- 08 Aircraft landing
- 09 Aircraft taking off
- 10 Aircraft ground movements
- 11 Auxiliary Power Unit
- 12 3rd party vehicles/ground support equipment
- 13 Passenger travel to the airport
- 14 Staff commute
- 15 Off-site waste management
- 16 Off-site water management
- 17 Staff business travel

Note: The presented list of possible emissions sources at the airport is not exhaustive. Furthermore, the operational structure of every airport is different. Therefore, not all of the depicted emissions sources are present at every airport.

Design: inextremis.be - Illustrations: fotolia.com

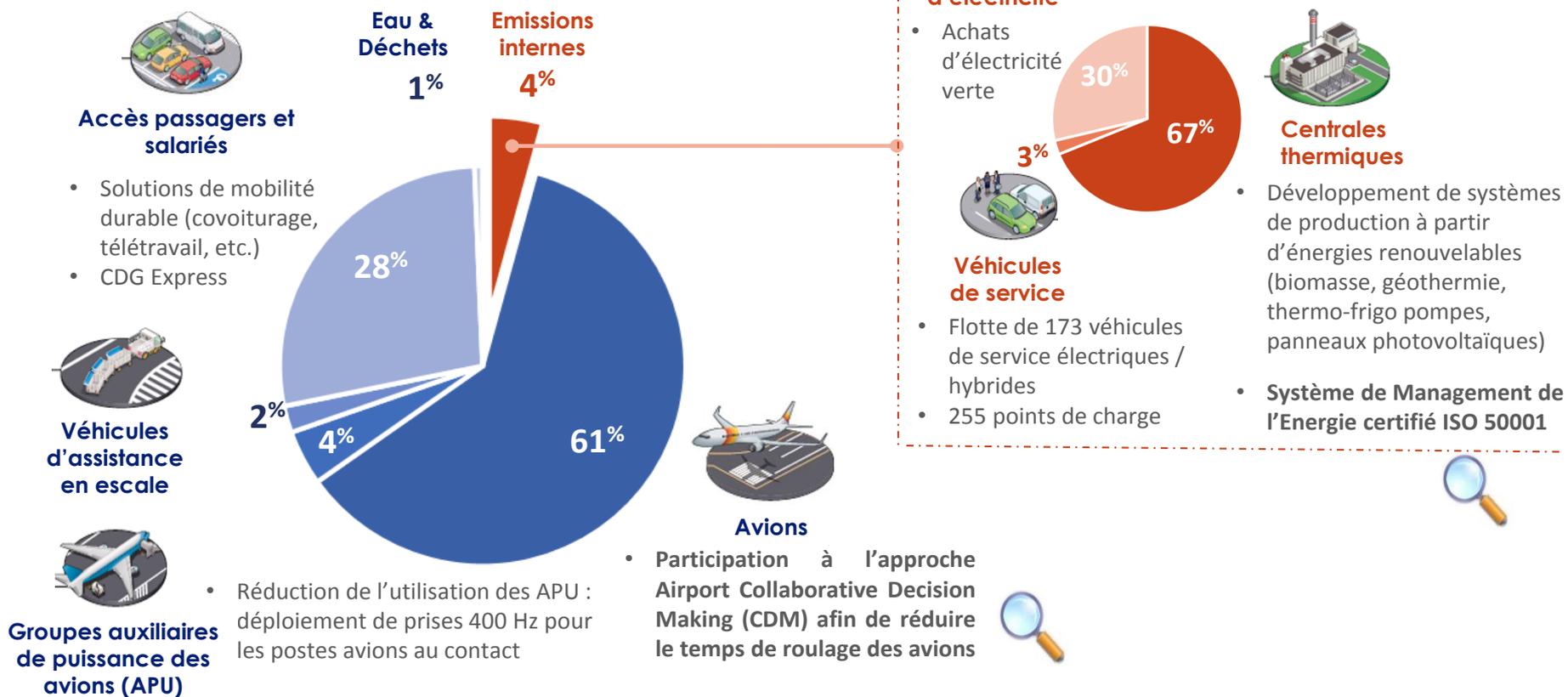
LA CHALEUR REPRÉSENTE À CE JOUR LE PLUS GROS ENJEU POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE (67% DES ÉMISSIONS INTERNES)

En 2016, émissions totales sur les 3 plateformes franciliennes du Groupe ADP :

2 001 965 tonnes de CO₂

En 2016, émissions internes du Groupe ADP :

76 970 tonnes de CO₂



LE NIVEAU 3+ DE L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION SUR LEQUEL LE GROUPE ADP S'EST ENGAGÉ POUR 2030 IMPLIQUE DE RÉDUIRE À 0 LES ÉMISSIONS DES SCOPES 1&2

Périmètre	Définition	Principes de reporting
<p>Scope 1 (émissions directes)</p>	<p>100% des <u>émissions de CO₂</u> directes (centrales gaz, fioul, groupes électrogènes, véhicules thermiques), pour son usage propre ou en vue de revendre l'énergie</p>	<p><i>Consommation d'énergie primaire x facteur d'émission (Ademe)</i></p>
<p>Scope 2 (émissions indirectes)</p>	<p>Emissions générées par la production d'énergie achetée <u>pour son propre usage</u> uniquement (électricité, chaleur) Inclut l'électricité utilisée pour la production de froid, <u>y compris le froid revendu</u></p>	<p><i>Achat d'électricité - revente (uniquement les MWh d'électricité facturés en tant que tel et sur base de compteurs) x facteur d'émission (Ademe ou fournisseur)</i></p>

L'AMBITION D'AÉROPORTS DE PARIS D'ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2030* DEVRA SE TRADUIRE PAR UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La neutralité carbone (« ACA 3+ »**) implique de compenser en achetant des crédits carbone les émissions résiduelles de l'entreprise, directes et indirectes***
Il est donc clé dans un premier temps de réduire les émissions pour limiter l'impact financier de la compensation

Leviers actionnables :

- 1 Réduction des consommations d'énergie
- 2 Développement d'énergies propres et renouvelables, innovations éprouvées
- 3 Achats d'énergies renouvelables
- 4 Compensation financière

* Engagement concernant 50 aéroports, pris dans le cadre de l'ACI Europe, annoncé lors de la COP21

** Les 3 plates-formes d'ADP sont certifiées ACA 3 (Airport Carbon Accreditation) – voir définitions en annexe

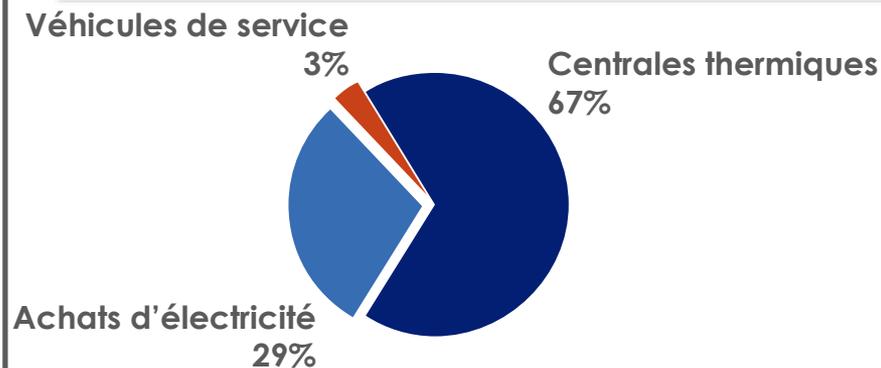
*** Les missions des salariés doivent également être compensées



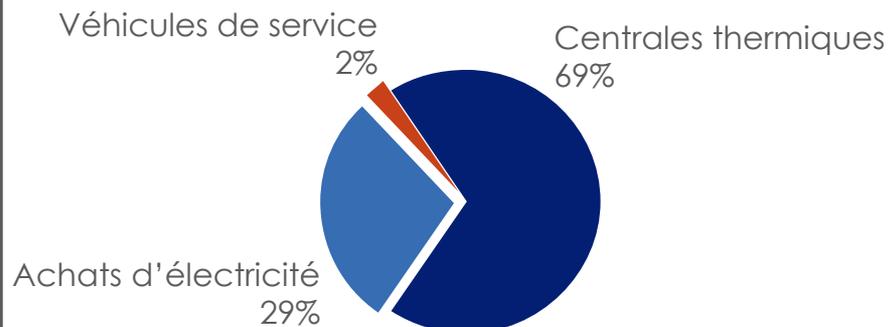
ANNEXES

LA CHALEUR REPRÉSENTE À CE JOUR LE PLUS GROS ENJEU POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE (67% DES ÉMISSIONS)

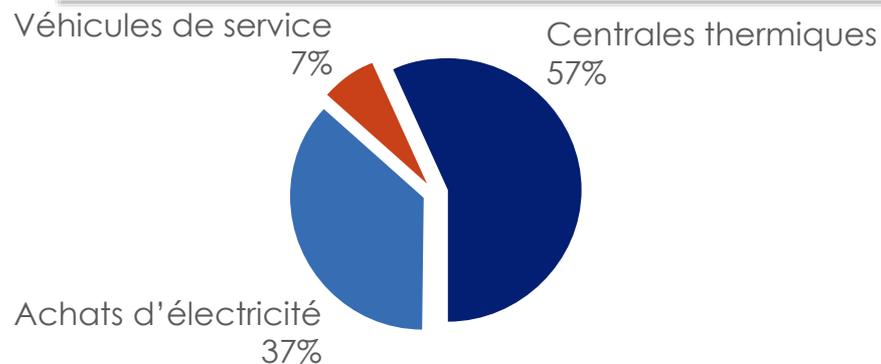
Emissions de CO₂ 2016 des 3 PF : 77 000 t



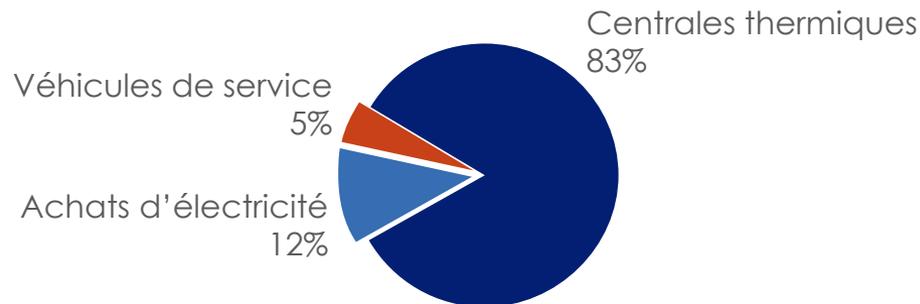
Emissions de CO₂ 2016 CDG : 61 000 t



Emissions de CO₂ 2016 ORY : 13 000 t



Emissions de CO₂ 2016 LBG : 3 000 t



* Les missions des salariés doivent également être compensées : 1 165 t de CO₂ en 2016

Source : données ACA 2016